



C.C.A.S.
Centre Communal d'Action Sociale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

SAINT-CYPRIEN, le 13 DEC. 2024

Monsieur Thierry DEL POSO
Président du CCAS,
Maire de la Commune de Saint-Cyprien
Président de la Communauté des Communes
Sud Roussillon
Conseiller Départemental

à

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil d'Administration

CONVOCAION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui aura lieu le :

Jeudi 19 décembre 2024
à 09 H 30
Salle Noël (1^{er} étage) en Mairie

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Par délégation du Président
La Vice-Présidente
Anne-Marie PEGAR-BOIX





Ville de SAINT-CYPRIEN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU 19 décembre 2024 A 9H30 – SALLE NOELL (1^{er} étage) - MAIRIE

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024

Affaire n°1 : Convention tripartite de partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Pyrénées Orientales et la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

Affaire n°2 : Convention d'utilisation du portail extranet « espace partenaire »

Affaire n°3 : Modification du règlement de fonctionnement et du contrat de prestation pour le service de portage de repas à domicile

Affaire n°4 : Modification du règlement de fonctionnement du service de transport à la demande

Affaire n°5 : Nature et durée des autorisations spéciales d'absence liées à des événements familiaux et d'événements de la vie courante.

Affaire n°6 : Décision modificative n°2 Budget Principal 2024 du CCAS

Affaire n°7 : Décision modificative n°1 – Budget Annexe 2024 - Résidence Autonomie François Desnoyer

Affaire n°8 : Décision modificative n°1 – Budget Annexe 2024 – SAD

Affaire n°9 : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement à hauteur de un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent – budget principal du CCAS – budget annexe SAD – budget annexe Résidence Autonomie

Affaire n°10 : Compte rendu des décisions